



QU'EST-CE QU'UNE FEMME



ARGUMENTAIRE DU COLLOQUE

Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin, Nantes | 30 novembre – 1^{er} décembre 2022

Organisation : Patricia Lemarchand & Muriel Salle

Dans un passé récent, la question de savoir ce qu'est une femme s'est posée à plusieurs reprises, suscitant débats voire polémiques. « La définition des mots *femme* et *homme*, biologiquement parlant » est même, selon Eliane Viennot, « l'un des sujets les plus clivants du moment »¹.

Dans le monde sportif, c'est autour de la question des performances physiques que se cristallise le débat, l'axiome selon lequel les performances féminines sont toujours moindres que les performances masculines étant rarement, voire jamais, questionné. Début décembre 2021, la nageuse universitaire Lia Thomas se qualifiait, après une série de victoires, pour le championnat des Etats-Unis prévu pour mars 2022 à Atlanta. Alors que le championnat permet aux étudiantes transgenres de participer aux compétitions sportives féminines dès lors qu'elles ont suivi un traitement de suppression de testostérone pendant au moins un an, ce succès relance le débat amorcé à l'été 2021, lorsque Laurel Hubbard était devenue la première athlète transgenre à participer aux Jeux olympiques, se mesurant à des femmes cisgenres dans sa discipline, l'haltérophilie. Les sportives sont depuis longtemps soumises à des tests de féminité², notamment quand leurs performances alimentent des doutes quant à leur identité sexuée. C'est d'abord leur anatomie que l'on scrute, dans la continuité de cette pratique pourtant révolue depuis 1966. Entre 2003 et 2015, le Comité International Olympique conditionne l'admission en compétition des femmes transgenres au fait d'avoir subi une opération de réassignation sexuelle, suscitant de vives critiques³. Par la suite, l'instance olympique se concentre sur la détermination de seuils sanguins de testostérone pour définir quelles sont les femmes qui peuvent concourir dans la catégorie féminine, qu'elles soient transgenres ou cisgenres (10 nmol/L en 2005, puis suppression du seuil en 2011, puis retour d'un seuil fixé, cette fois, à 5 nmol/L en 2019). Toutefois, en l'absence de consensus scientifique sur la manière dont la testostérone affecte la performance sportive, décision est prise en novembre 2021 de renoncer à fixer les critères imposés aux sportifs transgenres et intersexes pour concourir en compétition, laissant finalement chaque fédération sportive choisir ses propres critères pour définir ce qu'est un homme ou une femme du point de vue de la

1. Eliane Viennot, Joëlle Wiels, « Être féministe en 2020 ou Comment faire face au succès? », *Diogène*, 2019/3-4 (n° 267-268), p. 9-27. <https://www.cairn.info/revue-diogene-2019-3-page-9.htm>

2. Sur cette question, voir Anaïs Bohuon, *Le Test de féminité dans les compétitions sportives*, Paris, Éditions iXe, 2012.

3. Outre que cette opération est très intrusive, on peut légitimement se demander ce que l'anatomie génitale des athlètes a à voir avec leurs performances sportives.

catégorie sportive⁴. En conséquence, la Fédération américaine de sport universitaire (NCAA⁵) a dû préciser les choses début février 2022⁶. Ainsi, dans le domaine sportif aux Etats-Unis, c'est un taux de testostérone limité à moins de 5 nmol /L pendant trois ans, et l'absence d'avantage compétitif par rapport aux autres concurrentes, qui définit une femme.

En France également, la question de la transidentité s'invite dans les débats au sein des mouvements féministes, et crée des désaccords parfois violents. Début janvier 2022, le Collectif *Féminicides par Compagnon ou Ex*, qui recense depuis janvier 2016 les femmes tuées par leurs compagnons ou ex-compagnons, est interpellé sur les réseaux sociaux en raison de l'absence de femmes transgenres dans son décompte. À titre de réponse, le compte en question revient sur son objet (les « violences conjugales ») et sur sa méthodologie (l'analyse de la presse) et indique que « en six années de recensement, aucune femme (ni homme) trans n'a été tué(e) par un(e) conjoint(e) ». La réponse ne satisfait pas le Collectif *Nous Toutes* qui décide de cesser de relayer ce recensement, au motif que les meurtres de femmes transgenres sont ainsi invisibilisés. À l'analyse, il semble bien qu'on soit là devant un vaste malentendu. *Nous Toutes* souhaite « visibiliser l'ensemble des féminicides », et mettre en lumière « toutes les femmes assassinées parce qu'elles sont des femmes », dans et hors de la sphère conjugale, en se référant à « la définition du féminicide proposée par l'ONU »⁷. *Féminicides par Compagnons ou Ex* souhaite s'en tenir strictement à la sphère conjugale, soulignant que « c'est un choix que nous avons fait et nul n'est en droit de nous en imposer un autre ». Chacun de ces deux collectifs tient une position défendable. La violence de la polémique qui s'en suit interpelle toutefois et invite à se demander quel est, au fond, son objet. Si c'est le périmètre (domestique ou plus large) à l'intérieur duquel les féminicides sont perpétrés qui semble au cœur du débat, en fait c'est sur la question de savoir si les femmes transgenres peuvent être comptées, avec les femmes cisgenres, comme des victimes légitimes de féminicide qu'il s'envenime. Finalement, comme dans le milieu sportif, la polémique se cristallise autour de la place faite (ou non) aux femmes transgenres parmi les femmes, athlètes ou victimes de féminicides. **La question qui se pose est bien la même : qu'est-ce qui fait qu'une femme en est une ?** Et l'on voit resurgir, et se reformuler, des interrogations déjà anciennes sur l'articulation du « sexe biologique » et de « l'identité de genre ». Plus que jamais on peut souscrire à l'idée exposée par Thierry Hocquet : « Le couple femme/homme n'est jamais équivalent ni au couple femelle/mâle ni à féminin/masculin et ce en dépit de l'apparente homologie qui existe entre ces trois dichotomies. Dans le cadre de la distinction sexe/genre, on peut dire que la paire femelle/mâle incarne le sexe, et que féminin/masculin représente le genre ; quant au couple femme/homme, son statut est incertain »⁸. C'est cette incertitude que l'on veut questionner dans le cadre de ce colloque porté par Nantes Université et l'Université Claude Bernard Lyon 1.

4. « Il doit être du ressort (de chaque fédération internationale) de déterminer comment un athlète peut être avantagé de manière disproportionnée par rapport à ses pairs, en tenant compte de la nature de chaque sport », a indiqué le CIO dans un communiqué du 17 novembre 2021.

5. NCAA: *National Collegiate Athletic Association*

6. Il convient ainsi d'apporter « la preuve que le développement physique antérieur de l'athlète, en tant qu'homme, et bien qu'atténué par toute intervention médicale, ne donne pas à l'athlète un avantage compétitif par rapport à ses concurrentes féminines cisgenres ». S'y ajoute un taux de testostérone maximum accepté, puisqu'il convient de prouver que « la concentration de testostérone dans le sérum de l'athlète a été inférieure à 5 nmol/L de façon continue pendant une période d'au moins trente-six mois avant la date de la demande ».

7. La définition est la suivante : « Le meurtre d'une femme et/ou d'une fille du fait d'être une femme ou une fille, ou d'être perçue comme telle ». Elle résulte d'un consensus élaboré au sein d'une coalition d'associations, et coordonné par ONU Femmes France.

8. Thierry Hocquet, *Des sexes innombrables. Le genre à l'épreuve de la biologie*, Paris, Seuil, 2016, p. 51.

QUESTIONNEMENTS

« **Qu'est-ce qu'une femme ?** » donc. Voilà la question qui sera au centre de ce colloque. Elle n'est pas neuve. Ainsi que le relevait déjà Virginia Woolf en 1929, « la femme est l'animal le plus étudié du monde ». Mais la réponse apportée à cette question a connu d'importants renouvellements ces dernières années. On se propose de **prendre à bras le corps cette question de savoir ce qu'est qu'une femme, et de faire le bilan des réponses** qui lui sont apportées **selon les domaines et disciplines de recherche** (en médecine, en philosophie et plus généralement en sciences humaines, en droit, etc.). On espère ainsi aboutir à un état des lieux des réflexions portées dans ces différents domaines. **La part faite à la Nature** dans ces différentes définitions **sera plus particulièrement repérée**. Est-il possible d'« en finir » avec la Nature comme le proposaient déjà Delphine Gardey et Ilana Löwy en 2000 ? Ou bien de la « remettre à sa place » comme l'espèrent Eliane Viennot et Joëlle Wiels ? Quelle valeur lui accorder à l'aune de la mise en évidence de l'influence du genre sur la biologie⁹ ? Et quel sens donner à ces évolutions – « nature-origine » d'abord, puis « nature garante » et enfin « nature impotente » pour reprendre la typologie proposée par Jean-Louis Labarrière¹⁰ ? S'agit-il vraiment de faire fi de la Nature, et pourquoi ? Ne cherche-t-on pas plutôt à se débarrasser de « la différence des sexes » ? Comment ? Pourquoi ?

Deuxièmement, **la catégorie « femme » demeure-t-elle une « catégorie utile d'analyse »**, pour reprendre une expression de l'historienne Joan W. Scott¹¹ ? **Et si le problème résidait moins dans la catégorie et la définition de ses contours et contenus que dans son processus de production, dans la catégorisation ?** Les mécanismes psycho-sociaux de ce processus sont connus¹², et distingués d'autres processus auxquels on les associe volontiers (stéréotypisation, stigmatisation). Évoquant la question dans le cadre d'une analyse de l'accueil des personnes en situation d'urgence sociale, Marine Maurin indique ainsi que la « catégorisation de sexe (est) permise par l'apparence physique des individus ainsi que par les prénoms qu'ils se donnent ». Se déroulent donc bien, conjointement, une opération de constitution de la catégorie (qui réfère ici à l'apparence physique et à l'identité sociale manifestée par le prénom) et une opération d'affectation à la catégorie qui implique une diversité d'acteurs et se déploie en permanence. En effet, « les individus sont continuellement confrontés à cette catégorisation : dans la rue, au travail, au supermarché, etc. Dès qu'il y a interaction, les individus jaugent et jugent de la catégorie de sexe à laquelle devrait appartenir la personne »¹³. Ce faisant, au cœur de l'opération de catégorisation

-
9. Kristen W. Springer, Olena Hankivsky, Lisa M. Bates, "Gender and health: Relational, intersectional, and biosocial approaches", in *Social Science & Medicine*, Volume 74, Issue 11, 2012, p. 1661-1666.
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0277953612001712>
 - Kristen W. Springer, Jeanne Mager Stellman, Rebecca M. Jordan-Young, "Beyond a catalogue of differences: A theoretical frame and good practice guidelines for researching sex/gender in human health", in *Social Science & Medicine*, Volume 74, Issue 11, 2012, p. 1817-1824.
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0277953611003212>
 10. Jean-Louis Labarrière, « Que fait la nature en politique selon Aristote ? Retour sur la définition de l'homme comme « animal politique par nature » », *Revue de philosophie ancienne*, 2016/2 (Tome XXXIV), p. 141-160.
<https://www.cairn.info/revue-de-philosophie-ancienne-2016-2-page-141.htm>
 11. Joan W. Scott, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF*, Année 1988, n°37-38, p. 125-153. URL : https://www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1988_num_37_1_1759
Puis Joan W. Scott, « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », *Diogène*, 2009/1 (n° 225), p. 5-14.
URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2009-1-page-5.htm>
 12. Edith Salès-Wuillemin. « Catégorisation et représentations sociales : Cours de psychologie sociale », in M. Bromberg & A. Trognon, *Cours de psychologie sociale*, Presses Universitaires de France, 2007, p.7-32.
 13. Marine Maurin, « "Accueillir la personne telle qu'elle est". L'inconditionnalité de l'urgence sociale à l'épreuve des pratiques de catégorisation », *Sciences de la société*, 105, 2020. <http://journals.openedition.org/sds/11323>

s'articulent « l'identité sociale réelle » définie par Erving Goffman¹⁴ comme l'identité telle qu'elle est perçue en raison des attributs de la personne, et « l'identité sociale virtuelle », telle qu'attendue d'une personne en fonction des caractères qu'on lui prête. **Dans les différents domaines disciplinaires envisagés au cours de ces journées, le processus de catégorisation fonctionne-t-il de même ? Qui le met en œuvre et pourquoi ? comment ? dans quels cadres ? en convoquant quels critères ? Quelle est l'utilité de ce processus de catégorisation ? Et comment garantir qu'il ne tourne pas à la stigmatisation ?**

Ces questionnements nous poussent à **nous interroger sur les régimes de vérité**, ces différents modes de véridiction qui sont autant de manières de viser et chercher à établir la vérité. On sait, avec Michel Foucault, que la vérité n'est pas un concept transhistorique, universel, désignant un rapport d'adéquation entre le discours et la réalité, entre les mots et les choses. La vérité du sexe, ou de la définition de la catégorie « femme » ne l'est pas davantage. La façon dont la connaissance de la différence sexuelle « naturelle » s'est établie a été largement analysée. « Le sexe n'était pas un phénomène transparent ; il a acquis son statut naturel rétrospectivement, pour justifier l'assignation des rôles genrés » écrit Joan W. Scott citant Judith Butler¹⁵ ou Donna Haraway¹⁶ à l'appui de cette idée forte que c'est le genre qui fournit à l'anatomie sa supposée signification inhérente. La situation de crise actuelle autour de la définition de la catégorie « femme » est-elle le signe que ces idées sont encore bien peu partagées, et souvent mal comprises ? Ou bien faut-il y voir le signe que nous serions en train de vivre **un moment de transition, d'un régime de vérité à un autre ?** N'est-ce pas ce qui se joue dans **l'émergence d'une épistémologie nouvelle**, celle de l'errance et de l'incertitude, contre la fixité et la racine, repérée par Emmanuel Beaubatie¹⁷ et dont les implications scientifiques et politiques restent à mesurer ? L'instabilité de la catégorie « femme » révèle non seulement que « le terme embrasse différentes sortes de femmes, mais aussi que l'identité collective signifie différentes choses à différentes époques »¹⁸. **Est-il possible d'envisager ainsi que le processus de catégorisation ne soit plus un processus univoque et permanent mais ne se déploie qu'en pointillés ? Et quelle sont les conséquences de ce changement épistémologique sur la catégorie elle-même ?**

La contestation de l'homogénéité de la catégorie « femme » est déjà ancienne. Les évolutions récentes du droit (entre autres choses, l'ouverture du mariage aux couples de même sexe¹⁹ ou les évolutions du cadre légal permettant un changement de sexe à l'état civil²⁰) et la diffusion de la pensée *queer* qui paraît s'affranchir de la bicatégorisation de genre, ont pu laisser penser que les catégories « homme » et « femme » pourraient tomber en désuétude. C'est à tout autre chose que l'on assiste. Alors que de nombreux indices montrent que le genre gagne en fluidité (un nombre croissant de jeunes gens ne s'identifient ni comme homme ni comme femme²¹, et l'on peut considérer que l'entrée du pronom « iel » dans *Le Robert* dans son édition de 2022 participe de cette même tendance), force est de constater l'importance

14. Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Editions de Minuit, 1975.

15. Judith Butler, *Gender Trouble, Feminism and the Subversion of Identity*. New York : Routledge, 1990 ; trad. fr (2005) *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte.

16. Donna Haraway, "'Gender' for a Marxist Dictionary: The Sexual Politics of a Word", dans Id., *Simians, Cyborgs, and Women: The Reinvention of Nature*. New York, Routledge, 1991.

17. Voir notamment *Monde commun*, n°7 : « Trans. Des existences frontalières », mars 2022.

18. Joan W. Scott, « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », *Diogène*, 2009/1 (n° 225), p. 5-14.
URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2009-1-page-5.htm>

19. Loi du 17 mai 2013, dite « loi Taubira »

20. Loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

21. Selon une enquête publiée le 21 février 2018 dans *20 Minutes*, 13 % des personnes de 18 à 30 ans ne s'identifient ni comme homme, ni comme femme.

persistante de ces catégories, qu'il s'agisse d'organiser des compétitions sportives ou de comptabiliser les morts violentes pour ne reprendre que ces deux exemples. Le courant non binaire est contesté, y compris par des courants féministes, comme le souligne aussi Danielle Juteau qui voit là une résurgence du substantialisme postulant l'existence de réalités permanentes²². Pourtant, la diversité des situations des femmes mises en lumière par les approches intersectionnelles (l'identité de genre croisant les questions de l'origine, de la race, de la classe sociale, de l'orientation sexuelle, etc. et se recomposant avec elles) a pu également laisser croire à la nécessaire fragmentation de la catégorie « femme » en de multiples groupes victimes de discriminations diverses et pouvant s'ajouter les unes aux autres²³. C'est peine perdue, l'existence d'un « commun » persistant malgré tout, et justifiant que **la catégorie résiste malgré sa fragmentation**. « Les analyses contemporaines (...) maintiennent quand même la catégorie femmes tout en la fragmentant » écrit Danielle Juteau²⁴. Cette fragmentation semble notamment conduire à la nécessité permanente de rappeler ce dont on parle quand on parle de « femmes », ce qui conduit à la prolifération d'expressions nouvelles visant à préciser (ou à remplacer ?) le mot « femme » : « femme cisgenre » ou « femme transgenre », mais aussi « personne qui a ses règles »²⁵, « personne à vagin »²⁶, « personne ayant une vulve »²⁷, « personne qui a un utérus »²⁸, « femme biologique »²⁹, « personne femme »³⁰. Avec le constat de cette fragmentation on (re)découvre que « femme.s » représente en fait une catégorie instable, [et que] cette instabilité a des fondements historiques³¹. Dès lors, **quel sens donner à cette fragmentation contemporaine ? Et peut-on en évaluer les incidences ? Les causes, les modalités et les conséquences de cette situation pourront également être questionnées**. On pourra notamment évoquer les conséquences de ces évolutions pour les féminismes contemporains puisque la définition « des mots *femme* et *homme*, biologiquement parlant, (...) a des incidences non négligeables en termes politiques et juridiques pour l'agenda féministe »³². **Il ne s'agit donc pas seulement de réfléchir à ce qu'est une femme, mais encore de se demander à quoi sert de le savoir ?**

Ces journées donneront lieu à la publication d'actes.

-
22. Danielle Juteau, « « Nous » les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », *L'Homme & la Société*, 2010/2-3 (n° 176-177), p. 65-81. <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2010-2-page-65.htm>
 23. Alexandre Jaunait, « Intersectionnalité », *Dictionnaire. Genre et science politique. Concepts, objets, problèmes*, Catherine Achin et Laure Bereni (dir.), Paris, Presses de Sciences Po, 2013. <https://www.cairn.info/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-page-286.htm>
 24. Danielle Juteau, 2010.
 25. Cette expression a été relevée par J.K Rowling en 2020, suscitant de sa part le commentaire suivant : « “Les personnes qui ont leurs règles”. Je suis sûre qu'il existait un mot pour ce genre de personnes. Que quelqu'un me vienne en aide : fumme ? fimme ? fame ? » (Twitter le 6 juin 2020).
 26. Post Facebook anonyme dans un commentaire sur la contraception féminine, 13 janvier 2022. Aussi retrouvé : « bodies with vagina », couverture du numéro du *Lancet* du 25 septembre 2021 et twitté le 24 septembre 2021 <https://www.smh.com.au/national/why-people-are-up-in-arms-about-the-lancet-s-bodies-with-vaginas-cover-20210928-p58vdj.html>
 27. <https://www.sos-homophobie.org/informer/ressources/sur-le-bout-des-levres>
 28. Post Facebook du Planning familial, 26 décembre 2020.
 29. Retrouvé notamment dans *Charlie Hebdo*, « rencontre avec Kathleen Stock », 29 décembre 2021, Robert McLiam Wilson/Myriam Anderson.
 30. https://play.acast.com/s/binge-coeur-sur-table/bonus-le-coeur-en-live-avec-juliet-drouar?fbclid=IwAR1p_qdZpGICAb3OpSzA50EJzrHzpjuB05NJuaBZM5UM3CvZNdlowxMDz5U
 31. Denise Riley, « *Am I That Name ?* » *Feminism and the Category of 'Women' in History*. London, Macmillan, 1988, p. 5.
 32. Eliane Viennot et Joëlle Wiels, 2019.

BIBLIOGRAPHIE

- BOHUON Anaïs, *Le Test de féminité dans les compétitions sportives*, Paris, Éditions iXe, 2012.
- BUTLER Judith, *Gender Trouble, Feminism and the Subversion of Identity*. New York : Routledge, 1990; trad. fr (2005) *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte.
- COURBIERES Caroline, « Représentations du féminin : sexe, concept et définitions », *Communication & langages*, 2013/1 (N° 175), p. 141-152. DOI : 10.4074/S0336150013011083. URL : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2013-1-page-141.htm>
- GARDEY Delphine & LÖWY Ilana Löwy, *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2000.
- GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Editions de Minuit, 1975.
- HARAWAY Donna, "'Gender' for a Marxist Dictionary: The Sexual Politics of a Word", dans Id., *Simians, Cyborgs, and Women: The Reinvention of Nature*. New York, Routledge, 1991.
- HOCQUET Thierry, *Des sexes innombrables. Le genre à l'épreuve de la biologie*, Paris, Seuil, 2016.
- JAUNAIT Alexandre, « Intersectionnalité », *Dictionnaire. Genre et science politique. Concepts, objets, problèmes*, Catherine Achin et Laure Bereni (dir.), Paris, Presses de Sciences Po, 2013. <https://www.cairn.info/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-page-286.htm>
- JUTEAU Danielle, « "Nous" les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », *L'Homme & la Société*, 2010/2-3 (n° 176-177), p. 65-81. DOI : 10.3917/lhs.176.0067. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2010-2-page-65.htm>
- LABARRIERE Jean-Louis, « Que fait la nature en politique selon Aristote ? Retour sur la définition de l'homme comme "animal politique par nature" », *Revue de philosophie ancienne*, 2016/2 (Tome XXXIV), p. 141-160. DOI : 10.3917/rpha.342.0141. URL : <https://www.cairn.info/revue-de-philosophie-ancienne-2016-2-page-141.htm>
- LEPINARD Éléonore, « Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe », *Cahiers du Genre*, 2005/2 (n° 39), p. 107-135. DOI : 10.3917/cdge.039.0107. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2005-2-page-107.htm>
- MAURIN Marine, « "Accueillir la personne telle qu'elle est". L'inconditionnalité de l'urgence sociale à l'épreuve des pratiques de catégorisation », *Sciences de la société*, 105, 2020. <http://journals.openedition.org/sds/11323>
- RILEY Denise, « *Am I That Name ?* » *Feminism and the Category of 'Women' in History*. London, Macmillan, 1988.
- SALES-WUILLEMIN Edith, « Catégorisation et représentations sociales : Cours de psychologie sociale », in M. Bromberg & A. Trognon, *Cours de psychologie sociale*, Presses Universitaires de France, 2007, p. 7-32.
- SCOTT Joan W., « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF*, Année 1988, n°37-38, p. 125-153. URL : https://www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1988_num_37_1_1759
- SCOTT Joan W., « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », *Diogenes*, 2009/1 (n° 225), p. 5-14. URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2009-1-page-5.htm>
- SPRINGER Kristen W., HANKIVSKY Olena, BATES Lisa M., "Gender and health: Relational, intersectional, and biosocial approaches", in *Social Science & Medicine*, Volume 74, Issue 11, 2012, p. 1661-1666. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0277953612001712>
- SPRINGER Kristen W., MAGER STELLMAN, JORDAN-YOUNG Rebecca M., "Beyond a catalogue of differences: A theoretical frame and good practice guidelines for researching sex/gender in human health", in *Social Science & Medicine*, Volume 74, Issue 11, 2012, p. 1817-1824. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0277953611003212>
- VIENNOT Eliane & WIELS Joëlle, « Être féministe en 2020 ou Comment faire face au succès ? », *Diogenes*, 2019/3-4 (n° 267-268), p. 9-27. DOI : 10.3917/dio.267.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2019-3-page-9.htm>